

N°159

Informations municipales
Janvier - Février 2013

Laxou
actualités

Bonne Année



« Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage. »

(Albert Schweitzer)

*Le Maire, Le Conseil Municipal, Le Personnel de la Ville de Laxou
vous présentent leurs meilleurs vœux.*



www.laxou.fr

Aménagement du parc de l'Hôtel de Ville : 3 chantiers pour un parc durable

Depuis quelques semaines, la Municipalité entreprend des travaux importants autour de l'Hôtel de Ville. L'acquisition par la Commune en 2008 du terrain de l'ancienne station-service et la volonté municipale de faire de ce lieu un espace qualitatif de vie et d'échange permet de mener de front des chantiers complémentaires. **Visite guidée...**



Le travail effectué par les paysagistes, en collaboration avec les agents du service Environnement de la Commune, permet de **restaurer l'esprit d'origine du parc** daté de la première moitié du XX^{ème} siècle. Les essences plantées à cette époque sont **toutes conservées** (hêtres pourpres, séquoia d'Amérique, chêne rouge, micocoulier de Virginie, noisetier de Byzance, cèdre bleu, cèdre du Liban, tulipier, arbre de Judée...) ainsi que deux arbres remarquables identifiés avec la collaboration de l'association des Croqueurs de Pommes (un cerisier et un très ancien sureau). Les quelques arbres qui ont été coupés en bordure du parvis sont ceux plantés dans les années 70 sans aucune valeur patrimoniale et qui étaient, quoi que certains en disent, voués à l'abattage dans les années à venir (arbres en fin de vie, arbres abîmés par une tempête en 2010).

L'aménagement du nouvel espace prévoit de **nombreuses espèces d'arbres, plantes vivaces et arbustes** répartis en jardins thématiques : zones de repos et de calme, aires de jeux, aires de détente destinées aux différents publics qui fréquentent régulièrement le lieu. La réouverture du parc vers l'avenue Paul Déroulède offrira ainsi une aire de respiration dans le tissu urbain, faisant écho au parc du Lycée Emmanuel Héré, ancien pensionnat Sainte-Anne.

Une **réflexion environnementale poussée** sur l'agrandissement du parc et le réaménagement de la partie haute, plus boisée, a amené la Commune à développer durablement le traitement et l'écoulement des eaux de pluie et de

ruissellement. C'est ainsi que des cuves de récupération des eaux de pluie sont installées et vont **permettre aux services de travailler sans usage d'eau potable**. Le ruissellement d'eau qui affluerait en haut du terrain se déversera dans une

mare dont le trop plein éventuel alimentera une noue, le tout favorisant le **développement d'une biodiversité plus riche et préservée**.

Le chantier se terminera avec les beaux jours en juillet prochain : rendez-vous sur un banc, un gradin ou la pelouse !

Réunion publique de présentation jeudi 17 janvier à 20 h 30, salle Monta au Village.



Le parvis et l'accès

Le parvis de l'Hôtel de Ville sera repris dans sa forme sur les côtés, élargi en façade et valorisé par un revêtement en pavés. En contrebas, sur le chemin conduisant directement de l'avenue Paul Déroulède au parvis, on découvrira une **placette avec des gradins** épousant la courbe du terrain. Lieu destiné à la flânerie pour admirer le parc, il sera aussi le théâtre de diverses animations culturelles.

La crèche Hänsel et Gretel

Elle souffrait d'un espace extérieur limité et en pente : il sera agrandi et aplani, offrant une plus grande perspective sur le parc. Avec un sol traité en revêtement spécifique, il deviendra **l'endroit privilégié pour les jeux des enfants**.

La zone d'échange multimodale

Désormais entrée principale du parc et de l'Hôtel de Ville, l'emprise de l'ancienne station-service deviendra un espace multimodal partagé. Il ouvrira le parc sur l'avenue Paul Déroulède avec une zone piétonne dégageant l'accès à un escalier et une rampe pour personnes à mobilité réduite, une aire de stationnement pour vélos, un parking dépose-minute réservé à la crèche et une station de recharge pour véhicules électriques. Ces aménagements seront complétés par la création de places de stationnement réservées aux véhicules en auto-partage et par les **arrêts de bus de la ligne 130 et du P'tit Stan de Laxou** actuellement sur l'avenue.



N° 159

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE, ACTUALITÉS ...2

EDITO 3

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT 4-5

VIE SCOLAIRE 6-7

AGENDA 8-9

SPORT, CULTURE, JEUNESSE 10-11

VIE SOCIALE, SANTE, SENIORS, PETITE ENFANCE12-13

ELUS MINORITAIRES, REPONSE DE LA MAJORITE MUNICIPALE 14

VIE MUNICIPALE 15

TELETHON 16



Directeur de la publication : Laurent GARCIA - 3 avenue Paul Déroulède à Laxou - Ont collaboré à ce numéro : Gilbert ANTOINE, Yves PINON, Nathalie PARENT HECKLER, Naïma BOUGUERIOUNE, Anne-Sophie ROY, Laurence WIESER, Daniel VERHULST, Guilaine GIRARD, Isabelle TAGHITE, Lionel DEMANGE, Sylvain MONNIN, Anne PERRIN, Antoine RICHARD, Margaret SCHMIT, Khaled FRIKHA. Photos, illustrations et mise en page : La Maison Chabane Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670 Imprimeur : Imprimerie Moderne. Contact mairie : Tél. : 03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66 - Courriel : contact@laxou.fr Site Internet : www.laxou.fr



Laxou Actualités est imprimé sur papier écologique.



L'entrée dans une nouvelle année est un moment singulier où se dessinent et s'expriment des projets et des vœux.

Or c'est dans un contexte difficile pour les citoyens comme pour les collectivités locales que débute cette année.

Pour autant, l'équipe municipale reste mobilisée et travaille sans relâche pour améliorer le quotidien des laxoviens au sein de l'agglomération : aide envers les plus fragiles, soutien au tissu associatif, mise en œuvre de projets fédérateurs destinés à renforcer le lien social...

A l'heure où certains en sont encore à batailler pour de futilles questions politiques, rassemblons-nous quelle que soit notre sensibilité et relevons les défis qui nous attendent pour progresser collectivement dans une vision d'intérêt général !

Le vœu que je forme à l'aube de cette nouvelle année est de poursuivre tous ensemble le développement harmonieux de notre Commune.

A toutes et tous, je souhaite une très belle année 2013, apaisée et solidaire, et avant tout une très bonne santé pour vous et vos proches.

Laurent Garcia

Maire de Laxou

Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 9 février de 9 h à 11 h, à la salle du Conseil de la Vie Locale au Village.

Les Provinces classées en Zone de Sécurité Prioritaire



Laurent GARCIA et Raphaël BARTOLT

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux mercredi 9 janvier, le Maire Laurent GARCIA a annoncé qu'après le Champ-le-Bœuf le 15 novembre dernier, grâce à l'implication des élus municipaux comme des agents de la Police Municipale en lien avec la Police Nationale, relayée par Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle Raphaël BARTOLT, le quartier des Provinces est désormais lui aussi classé en Zone de Sécurité Prioritaire par le Ministre de l'Intérieur Manuel VALLS.

Le Préfet a en effet écrit au Maire : « En outre, suite à votre demande (...) et après concertation avec M. le procureur de la République et les services de police, le quartier des Provinces est également intégré au périmètre de la ZSP ».

Cela amènera des effectifs supplémentaires d'agents de Police Nationale.

La Ville de Laxou attend de ce classement une poursuite du travail régulier initié au sein des Groupes Locaux de Traitement de la Délinquance avec Monsieur le Procureur de la République Thomas PISON, afin de faire reculer significativement le nombre de nuisances, d'incivilités et de délits liés notamment à l'économie souterraine dans ce quartier.

Rendez-vous Nature de Laxou, c'est reparti !

Vendredi 1^{er} février, soirée exceptionnelle pour le lancement de la nouvelle saison des Rendez-vous Nature de Laxou.

Raynald RIGOLOT, Président de Flore 54 et **Laurence WIESER**, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, proposent une soirée exceptionnelle autour de la forêt et plus particulièrement du massif de la forêt de Haye.

De 18 h à 22 h, près de 10 conférenciers se succéderont pour présenter la forêt et ses multiples facettes, sa posi-

tion stratégique et les enjeux liés au classement en forêt de protection (voir page 5). Une pause d'une heure est prévue, petite restauration possible sur place.

Rendez-vous à 18 h, salle Pergaud au Village.

Chantier d'insertion : une belle restauration sur une parcelle communale

Ils n'ont pas été effrayés par l'ampleur de la tâche ! Quatre jeunes issus d'une structure spécialisée conventionnée avec la Ville de Laxou, accompagnés de leur éducateur et encadrés par les agents des Services Techniques communaux, se sont attaqués à la restauration d'un muret couvert de ronces et autre verdure envahissante, et amplement détruit par les passages successifs de sangliers.

Leur dynamisme et leur engagement dans ce chantier leur ont permis de restaurer entièrement le muret qui nivelle une parcelle communale au Village : **les photos parlent d'elles-mêmes !**

Tous nos remerciements à cette équipe de choc !



Fruits de Lorraine... et de Laxou !



Depuis 2 années, la Ville de Laxou collabore étroitement avec l'association des Croqueurs de Pommes pour l'identification et la préservation des espèces locales d'arbres fruitiers.

C'est donc un réel plaisir que d'annoncer la publication du cahier régional pour la Lorraine. Cet ouvrage est non seulement l'occasion de mieux connaître et d'identifier les espèces qui poussent dans vos jardins mais aussi d'apprendre l'histoire des fruits, des recettes traditionnelles anciennes et des fêtes autour des fruits anciens.

Disponible auprès des Croqueurs de Pommes :
croqpomlor@laposte.net

Marché fermier du Village

Réouverture du marché mercredi 6 février 2013 à 7 h.

Ramassage des sapins de Noël : une démarche d'éco-citoyenneté

La Ville de Laxou ramasse vos sapins naturels **lundi 7 et 14 janvier au matin** pour les broyer et les réutiliser en paillage sur les massifs de fleurs.

Déposez la veille au soir vos sapins naturels, sans décoration, sur le trottoir devant votre maison ou en pied d'immeuble, à côté des conteneurs ou moloks.

Renseignements : 03 83 97 85 85
ou contact@laxou.fr



Forêt de protection : Laxou en pointe pour la défense du Bois des Fourasses

Le **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** de Laxou qui régit les règles de construction sur la commune, instauré par la Municipalité en 2012, **préserve toutes les franges forestières**. Une bande non constructible de 30 m en bordure forestière (15 m en cas de bâti existant) préserve ainsi le massif forestier de toute pression foncière.

Depuis 2008, sous l'égide de **Gilbert ANTOINE**, 1^{er} adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et de **Laurence WIESER**, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, la **Municipalité défend le Bois des Fourasses** contre toute urbanisation. Divers projets un temps envisagés, comme la création d'une route traversant la forêt de Haye depuis Villers-lès-Nancy et débouchant sur le rond-point de Maréville ont été écartés par la Municipalité.



Laurence WIESER et Raynald RIGOLOT (FLORE 54)

Parallèlement, la démarche de classement en forêt de protection menée par la Préfecture suit son cours.

Cependant, de nouveaux éléments inquiétants ont été apportés en décembre dernier par les services de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), notamment sur les emprises qui seraient à exclure du périmètre de protection, pour la révision de l'échangeur autoroutier de Gentilly. Environ 60 hectares bordant la commune le long de l'autoroute et jusqu'au bois communal de la Sapinière (entrée du parcours de santé que la Ville restaure et améliore) ne seraient donc pas protégés ! **Une hypothèse que la Commune de Laxou ne peut admettre.**

Souhaitons que toutes les communes limitrophes de la forêt qui seront amenées à se prononcer (comme Villers-lès-Nancy, ou celles vers Neuves-Maisons, Toul ou Champigneulle) suivront la position de Laxou de préserver le Bois des Fourasses !!!

En effet, toutes ces communes qui bordent la forêt de Haye bénéficient de ses bienfaits : protection contre le vent, filtre à eau, régulateur de température, filtre à air... Les abords des forêts représentent une réserve de biodiversité importante : oiseaux, petite faune, flore spécifique... et constituent un patrimoine naturel de même valeur que les parties boisées. **C'est un élément essentiel pour l'équilibre de nos vies urbaines.** Le rôle social du Bois des Fourasses est aussi très important pour les habitants de Laxou et des environs puisqu'il accueille de très nombreux promeneurs. La forêt ne doit pas payer le prix d'une extension d'urbanisation qui ne prendrait pas en compte tous ces éléments. Le classement en forêt de protection est un outil juridique qui permet de garantir une préservation maximale de l'espace boisé (**voir ci-dessous**). **Il s'agit d'un enjeu majeur pour la Municipalité** qui affirme et continuera de défendre son attachement au périmètre de protection le plus large possible sur le territoire laxovien.

Vendredi 1^{er} février, de 18 h à 22 h, salle Pergaud au Village, près de 10 conférenciers se succéderont pour présenter les enjeux liés au classement de la forêt de Haye en forêt de protection. Restauration possible.

Une forêt de protection, c'est quoi ?

C'est l'outil juridique le plus contraignant pour la protection des forêts. Il est réservé aux massifs présentant de forts enjeux en matière environnementale et sociale, notamment en zone périurbaine où le maintien de l'état boisé s'impose pour des raisons écologiques et le bien-être de la population.

Le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation ou la protection des boisements : aucun défrichement, aucune fouille, aucune extraction de matériaux, aucune emprise d'infrastructure publique ou privée ne peuvent être réalisés en forêt de protection (exemple de travaux potentiellement concernés : création de voirie, implantation de nouveaux parkings, constructions, création ou équipement de zones d'activités ou d'habitations, pose de canalisations et réseaux,...). Ainsi, les limites de la forêt sont établies et préservées de manière définitive.

Des illuminations durables économes en énergie !

Cette année, les agents des Services Techniques ont installé plus de 130 motifs, 60 guirlandes et traversées de chaussée dans la Ville.



Illuminations sur le rond-point de la Sapinière

La Municipalité a choisi depuis 2009 de procéder au remplacement progressif des ampoules dans les guirlandes et les motifs décoratifs par des LEDs, dont la consommation est plus faible et la durée de vie plus longue.

Grâce à ces nouvelles technologies, tous les ans, le coût lié à la consommation d'électricité pour les illuminations baisse de 40 %.



Modification des dates de vacances pour l'année scolaire 2012-2013

Alors même que la réforme des rythmes scolaires est en cours d'élaboration au Ministère de l'Education, **Vincent PEILLON** avait annoncé un changement du calendrier des vacances scolaires effectif dès la rentrée scolaire de septembre dernier, avec obligation de « rattraper » ces jours de congés supplémentaires sur les semaines où les enfants sont en cours (**voir tableau**).

Compte tenu de la particularité de Laxou où les enfants vont déjà à l'école le mercredi matin, **Nathalie PARENT HECKLER**, adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, en lien avec l'Inspection d'Académie, a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle planification des jours de cours (**voir encadré**).

C'est ainsi que le Service Education a anticipé la mise en place des services de restauration et de garderie les jours

concernés afin que les enfants des écoles élémentaires et préélémentaires se rendant en classe ces mercredis supplémentaires puissent être accueillis dans de bonnes conditions.

Cette nouvelle organisation ministérielle vient directement impacter le budget des familles puisque le nombre de jours de rattrapages de cours est supérieur à l'augmentation du nombre de jours de vacances.

Aussi, consciente de la contrainte imprévue que cette dépense représente pour les familles, la Municipalité a décidé de prendre en charge ces prestations supplémentaires. Grâce à cette organisation, il n'y aura donc aucune incidence sur le budget des familles.

	ECOLES PREELEMENTAIRES ET ELEMENTAIRES			CHANGEMENTS
TOUSSAINT	Sortie Retour	Vendredi 26 octobre 2012 Lundi 12 novembre 2012	Soir Matin	+ 2 jours de vacances
NOEL	Sortie Retour	Vendredi 21 décembre 2012 Lundi 7 janvier 2013	Soir Matin	
HIVER	Sortie Retour	Vendredi 22 février 2013 Lundi 11 mars 2013	Soir Matin	+ 1 jour de vacances
PRINTEMPS	Sortie Retour	Vendredi 19 avril 2013 Lundi 6 mai 2013	Soir Matin	
PONT DE L'ASCENSION	Sortie Retour	Mardi 7 mai 2013 Lundi 13 mai 2013	Soir Matin	+ 1 jour de vacances
ETE	Sortie	Vendredi 5 juillet 2013	Soir	+ 1 jour d'école

Renseignements : Service Education 03 83 90 54 80 ou contact@laxou.fr

Sauf avis contraire des familles, tous les enfants fréquentant le service de restauration scolaire seront inscrits les mercredis ci-dessous.

CERTAINES JOURNEES SERONT RECUPEREES ET LES ELEVES SE RENDRONT EN COURS :

• les **mercredis 9 janvier et 13 mars 2013** : les enfants des écoles élémentaires iront en cours jusqu'à 15 h.

Les services communaux assureront le service de restauration.

• les **mercredis 3 avril et 22 mai 2013** : les enfants des écoles préélémentaires et élémentaires iront en cours toute la journée.

Les services communaux assureront les garderies du matin et du soir, la restauration, les activités ATE (comme une journée de semaine habituelle).

Collecte de vêtements de ski

Jusqu'au 18 janvier, la Commune organise une collecte de vêtements de ski pour les enfants qui partiront en classe de découvertes option neige dans les Vosges du 31 janvier au 8 février 2013.

L'objectif est de récupérer des vêtements qui seront redistribués aux enfants afin de leur permettre d'y séjourner dans de bonnes conditions.

Ainsi nous faisons un appel aux dons pour des :

- combinaisons de ski
- anoraks
- pantalons de ski
- bottes fourrées imperméables
- masques de ski
- chaussettes de ski
- pulls et polaires
- gants de ski



Les vêtements propres et en bon état sont destinés à des enfants de 9 à 12 ans.

Sites de collecte :

- écoles élémentaires par l'intermédiaire des animateurs référents ATE
- service Education de la Mairie de Laxou du lundi au vendredi
- service Etat Civil de la Mairie le samedi matin

Renseignements : Service Education 03 83 90 54 80 ou contact@laxou.fr



Rythmes scolaires : Laxou volontaire sur le Dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant

La Concertation sur la Refondation de l'Ecole a été initiée par le Ministre de l'Education Nationale, **Vincent PEILLON** qui, lors de sa prise de fonction en mai 2012, a déclaré vouloir travailler sur les rythmes scolaires avec l'organisation de la semaine sur 4,5 jours à la rentrée 2013. **A Laxou, ce dispositif existe depuis 1995 !**



Dès le 22 mai 2012, le Maire **Laurent GARCIA** a écrit au Ministre pour lui faire part de l'expérience laxovienne d'Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE), attirer son attention sur les contraintes organisationnelles et budgétaires d'une telle décision, mais aussi l'inviter à venir découvrir « *sur le terrain* » le fonctionnement de l'ATE. Par ailleurs, le Ministre avait déclaré « *compter beaucoup* » sur les collectivités locales pour réussir sa réforme, soulignant également qu'elles ne sont « *pas des carnets de chèques* », en rappelant aussi que « *l'Etat doit faire des efforts* ».

L'Association des Maires de France a immédiatement sollicité la Ville de Laxou, reconnaissant par là l'expertise acquise par la Commune en matière de rythmes scolaires. Elle lui a demandé de faire partager nationalement son expérience, en intervenant lors d'un atelier à l'occasion du 95^e Congrès des Maires, le 21 novembre dernier, en présence du Ministre **Vincent PEILLON**, intitulé « Refonder l'école, avec les maires et les présidents d'EPCI ».

Aujourd'hui, plusieurs aspects de la réforme à venir demeurent incertains et préoccupants, comme l'indiquent **Nathalie PARENT HECKLER** et **Isabelle TAGHITE**, respectivement adjointe au Maire et conseillère municipale, déléguées aux Affaires Scolaires, notamment en ce qui concerne la



Nathalie PARENT HECKLER et
Isabelle TAGHITE

date effective de la mise en place de cette réforme, les classes impactées (préélémentaires et/ou élémentaires), l'âge de la scolarisation, la démarche relative à une contractualisation éventuelle, l'accompagnement financier des

collectivités, le rôle des intercommunalités, le calendrier des vacances scolaires, les possibilités d'aménagement local, ...

La Commune de Laxou a pu exprimer son vœu de conserver sa spécificité avec l'ATE, rappelant qu'elle est disposée à rentrer dans le dispositif émanant de la réforme à venir dès la rentrée 2013, mais en indiquant qu'elle souhaite être accompagnée financièrement par l'Etat de manière équitable par rapport aux Communes qui mettront en place à la rentrée 2013 les nouveaux rythmes scolaires issus de cette réforme. **Une motion a été votée en ce sens au Conseil Municipal du 12 novembre dernier.**

Prix Territoria 2012 : Laxou à l'honneur



Laurent GARCIA et Claude GUILLERME

Créé par l'Observatoire National de l'Innovation Publique, le prix Territoria récompense depuis 1986 les réalisations innovantes, exemplaires et transposables. Grâce à sa politique jeunesse depuis 2008 et aux aménagements liés au dispositif ATE, notre Ville avait obtenu le label UNICEF « Ville amie des enfants » en 2011.

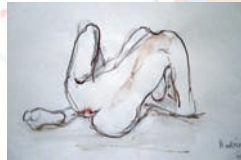
Mieux encore en 2012, saluant le **projet éducatif communal structuré** et surtout les diverses évolutions de l'ATE proposées tous les ans depuis le début du mandat par la Municipalité, le jury du **Prix Territoria 2012** a honoré notre Commune dans la catégorie « **Enfance, Jeunesse** ». Le jury a été séduit par les travaux des enfants, des animateurs et référents communaux, des personnels du service Education et a ainsi valorisé et récompensé nationalement la forte implication des élus comme des enseignants à l'occasion des originales « **semaines portes ouvertes de l'ATE** ».

C'est tout naturellement que **Laurent GARCIA** a proposé à son prédécesseur **Claude GUILLERME**, initiateur du dispositif ATE en 1995, de l'accompagner pour recevoir ce prix le 7 novembre dernier à Paris, dans les prestigieux Salons de Boffrand au Sénat, **montrant ainsi la volonté municipale de pérenniser ce dispositif.**

Janvier

9 jusqu'au 2 février

« *Encore et en Corps...* » : les nus de Bernadette LENTGEN



« Dessiner, Peindre, Modeler... Des Corps... Corps en mouvement, Corps déchirés, Corps enlacés...Encore et en Corps... »

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.
Entrée libre.

Renseignements : 03 83 28 71 16 ou
contact@laxou.fr

12

15 h

Nouvelle activité : Atelier « Histoire de Lire » (voir p.11)
Éladio THUROT, présente le programme qu'elle a concocté pour les enfants, les adolescents, les adultes...

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.
Entrée libre.

Renseignements : 03 83 28 71 16 ou
contact@laxou.fr

15

18h

Cinéma

Kirikou : les hommes et les femmes

A partir de 3 ans.

Le grand-père nous accueille dans sa grotte bleue, pour de nouvelles confidences. Il restait encore de beaux souvenirs de l'enfance de Kirikou à évoquer : les moments où il a aidé les hommes et les femmes de son village et d'ailleurs...

Tarif exceptionnel : 3,50 € pour tous.
CILM, au Champ-le-Bœuf.

17

20h30

Réunion publique (voir p. 2)

Présentation de l'état d'avancement du chantier de l'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville.

Salle Monta, au Village – Entrée libre.

Renseignements : contact@laxou.fr

19

14h30

Club de lecture



A l'étude, le livre de Jérôme FERRARI « Le Sermon sur la chute de Rome » prix Goncourt 2012.

« Mon cinéma »

Rencontre débat autour des films à l'affiche.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

Entrée libre.

Renseignements : 03 83 28 71 16 ou
contact@laxou.fr

20h

Loto organisé par l'association Provinces en Fêtes

Salle Louis Colin, aux Provinces.

Renseignements : 06 73 34 77 15 ou
sev.best@hotmail.com

20h

Soirée Rap « Musiques Prodiges » organisée par ALODC et deux jeunes des Provinces

Espace Europe, aux Provinces.

Entrée : 5 €.

Renseignements : laportugaise54@hotmail.fr

20

Anniversaire de la signature du Traité de l'Elysée

Cette année, le 50^e Anniversaire de la signature du Traité de l'Elysée, événement de grande importance qui constitue le socle de la coopération franco-allemande, sera fêté. A cette occasion, la Municipalité de Laxou, les représentants de la Municipalité d'Heubach, l'Association des Anciens FFA, le Souvenir Français, les Associations patriotiques et l'Association Comité de Jumelage de Laxou célébreront l'amitié franco-allemande.

10h30

Rendez-vous au Parc d'agrément du Champ-le-Bœuf devant la plaque commémorant les 40 ans du jumelage. Au cours de la cérémonie, les personnalités planteront « l'Arbre du Souvenir du 50^e anniversaire du Traité de l'Elysée ».

11h30

Parc Pol Choné – Monument aux morts : dépôt de gerbes.

22 jusqu'au 1^{er} février

« *Coralie s'expose* », Exposition par le Cercle des Arts

Peintures à l'huile et aquarelles de Coralie WYSOCZYNSKI, élève de l'association.

Hall du CILM, au Champ-le-Bœuf – Entrée libre.

Renseignements : 06 83 18 92 33.

23

16h - 16h30

Heure du Conte

Pour les enfants de 4 à 9 ans.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

Entrée libre.

Renseignements : 03 83 28 71 16 ou
contact@laxou.fr

24

20h30

Les Joudis de Pergaud

LE VENT DES PEUPLIERS, comédie de Géraud SYBLEIRAS.

Mise en scène : Patrick SCHOENSTEIN.

Par le Théâtre de la Roëlle.

Avec Philippe PLAISANCE, Daniel HALLY et René BIANCHINI.



1959. Un vent de promesses souffle de la colline des peupliers vers la petite terrasse de la maison de retraite jalouse-

ment occupée par trois vieux militaires qui en défendent l'accès aux autres pensionnaires. Trois papys, aussi dissemblables qu'inséparables, se réunissent inmanquablement tous les jours pour évoquer les actes héroïques du passé ou critiquer Sœur Madeleine, leur infirmière.

Trois caractères complètement différents qui s'affrontent verbalement.

Réservations : 03 83 28 71 16 ou
contact@laxou.fr

(2) Salle Pergaud, au Village.

26

20h30

Concert organisé par la chorale DYNAMIFASOL



DYNAMIFASOL partagera la scène avec deux autres chorales : FUTURE LEGENDE de Nancy et COUP D'ŒUR de Troyes. L'ensemble sera animé par Brice BAILLON, bien connu des laxo-viens puisqu'il a animé le « 4^e Weekend Chantant » en septembre dernier.

Au total, un cocktail de 130 choristes animeront le temps d'une soirée la scène du CILM. Musiques rythmées, chorégraphies dynamiques, costumes, lumières, le tout entre humour et émotion...

Part belle sera faite à la chanson française.

Salle des Spectacles du CILM, au Champ-le-Bœuf – Entrée libre.

Renseignements : dynamifasol@orange.fr
http://dynamifasol.pagesperso-orange.fr

20h30

Soirée Orientale

Hommage à El Ghiwane, les « Rolling Stones de l'Afrique ».



ALMIM interprète Rythmes et chants populaires. Créé en 1970, le groupe a mis en place la pratique des ghiwanés : une coutume ancestrale qui confèrerait à des gens connus pour leur probité et leur modestie la faculté de décrire par le chant et la parole la vie quotidienne.

Le style El Ghiwane reste un symbole de la musique mondiale et un axe de la musique contemporaine.

Espace Europe, aux Provinces – Entrée libre.

Renseignements service Sports, Jeunesse et Vie Associative 03 83 90 54 88 ou
contact@laxou.fr

27

14h à 19h



Thé dansant organisé par l'Association Caraïbes Nancy en partenariat avec Radio Caraïbes Nancy (RCN)

Salle Louis Colin, aux Provinces.

Renseignements : Association Caraïbes Nancy
03 83 98 69 30.

Radio Caraïbes Nancy sur www.rcn-radio.org

30

17h30 à 19h



Venez jouer ou vous initier aux échecs, seul ou en famille, avec Stanislas Echecs CILM au Champ-le-Bœuf
Entrée libre.

Février

1

18h

Conférence sur la protection des forêts (voir p. 5)

Près de 10 conférenciers se succéderont pour présenter la forêt et ses multiples facettes, sa position stratégique et les enjeux liés au classement en forêt de protection. Une pause d'une heure est prévue, petite restauration possible sur place.

Salle Pergaud, au Village – Entrée libre.

2

13h à 18h

« Concours Musical de France » par l'Association pour la Promotion et l'Enseignement de la Musique – APEM



L'APEM et la Ville de Laxou accueillent les épreuves éliminatoires du « Concours Musical de France », concours international de piano,

placé sous le haut patronage du Ministère de la Culture et de la Communication.

Espace Europe ou locaux de l'APEM.

Entrée libre.

Renseignements : 03 83 28 69 27 ou 09 63 27 27 52.

apem.laxou@wanadoo.fr - www.apem-laxou.fr

3

12h

La « traditionnelle choucroute » de la Saint-Genès Association

Salle des banquets du CILM, au Champ-le-Bœuf.

Tarif : 20 € par personne.

Renseignements et inscriptions : 03 83 27 34 27.

5

18h

Cinéma

Les cinq légendes
A partir de 6 ans.



L'aventure d'un groupe de héros, tous doués de pouvoirs extraordinaires. Les cinq légendes, emmenées par Jack Frost, adolescent rebelle et ingénieux, vont unir leurs forces pour protéger les espoirs, les rêves et l'imaginaire de tous les enfants.

(1) CILM, au Champ-le-Bœuf.

6

16h - 16h30

Heure du Conte

Pour les enfants de 4 à 9 ans.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

Entrée libre.

Renseignements : 03 83 28 71 16 ou contact@laxou.fr

7

18h30 à 19h30

Audition d'élèves par l'Association pour la Promotion et l'Enseignement de la Musique – APEM

Concert des élèves, l'occasion pour parents et auditeurs de découvrir l'actualité de l'APEM, de partager un entr'acte musical et de détente sur un format court et convivial.

Locaux de l'APEM – Entrée libre.

Renseignements : 03 83 28 69 27.

apem.laxou@wanadoo.fr - www.apem-laxou.fr

9

14h - 16h30

Conférence nature sur les semis et repiquages



Salle Monta au Village – Entrée libre.

Renseignements : contact@laxou.fr

12 jusqu'au 16 mars

Exposition « La Beauté du Japon »

Photographies de David GOUVENEL.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

Entrée libre.

Renseignements : 03 83 28 71 16 ou contact@laxou.fr

16

15h à 17h

Carnaval des Enfants par la Saint-Genès Association



Pour chaque enfant déguisé, un goûter et un cadeau.

Salle Pierre Juillièr au Village.

Tarif : 3 € par enfant.

Renseignements : 03 83 27 23 83.

19 au 26

« Sortie de Terre », Exposition de céramiques par le Cercle des Arts

Béatrice ALLARD présente ses créations.

Hall du CILM, au Champ-le-Bœuf – Entrée libre.

Renseignements : 06 83 18 92 33.

20

16h - 16h30

Heure du Conte

Pour les enfants de 4 à 9 ans.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

Entrée libre.

Renseignements : 03 83 28 71 16 ou contact@laxou.fr

21

20h30

Les Jeudis de Pergaud

« VIVE BOUCHON ! » de Gérald SIBLEYRAS et Jean DELL.

Mise en scène de Roland MARCUOLA.



Par la Compagnie Les Uns, Les Unes.

Comment faire vivre un petit village quand on n'a pas d'industrie à faire valoir, pas de commerce et presque pas d'école ? Facile ! Monsieur le Maire invente une activité économique pour décrocher des subventions de Bruxelles. Tout allait bien, jusqu'à ce que les institutions européennes décident de déléguer un inspecteur pour vérifier que les subventions sont bien utilisées.

Réservations : 03 83 28 71 16 ou contact@laxou.fr

(2) Salle Pergaud, au Village.

Du 26 février au 8 mars

« Le Royaume de Larzuls »



ALSH Municipal 3/12 ans

Accueil des enfants du lundi au vendredi.

En demi-journée de 7h30 à 12h et/ou de 13h30 à 18h.

En journée continue de 7h30 à 18h avec service de restauration à midi.

Groupe scolaire Victor Hugo, aux Provinces.

ALSH Municipal 12/16 ans

10h : accueil au gymnase Sadoul.

10h à 12h : activités à la carte.

Après-midi : activités sportives et culturelles.

Gymnase Sadoul, Boulevard du Maréchal Foch.

Renseignements et inscriptions au service Sports Jeunesse et vie Associative : 03 83 90 54 88 ou contact@laxou.fr

Tarifs :

- (1) Cinéma : 5,50 €, 4,50 € (enfants) et 4,50 €/personne dès 4 entrées par famille.
- (2) Les Jeudis de Pergaud : 8 € et 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.
- Nouveau : 5 €/personne pour les groupes (associations laxoviennes) de 10 personnes minimum.



« Co-Libris » : un réseau à l'heure du numérique



Afin d'accompagner les évolutions de la société et de proposer aux laxoviens encore plus de services en matière de lecture publique, la Ville de Laxou entre dans le réseau des bibliothèques et médiathèques de l'agglomération nancéienne « Co-Libris ».

De nombreuses réunions entre les élus délégués à la Culture du Grand Nancy, et pour notre Ville, **Anne-Sophie ROY**, permettent désormais à tous les acteurs des bibliothèques-médiathèques partenaires de travailler en commun, en portant une attention au partage et à la cohérence des actions et des informations offertes aux adhérents.

Une carte commune, des services en ligne innovants et des ressources numériques sur un portail unique seront proposés très prochainement. **La Ville de Laxou a décidé de ne pas modifier sa tarification pour ces nouveaux services.**

Ainsi, les abonnés peuvent dès à présent, grâce à leur carte « Co-Libris », emprunter dans l'ensemble des Bibliothèques-Médiathèques du réseau (celles de Laxou, Maxéville, Nancy, du Conservatoire National de Région, du Centre de Documentation du Musée des Beaux Arts, de Vandœuvre-lès-Nancy, et celle de Saint-Max courant de l'année 2013).

Les Bibliothèques-Médiathèques s'engagent également à travailler ensemble pour assurer une cohérence et une lisibilité du réseau et porter ainsi la meilleure offre possible aux lecteurs et aux utilisateurs, sans remettre en cause leurs politiques en matière d'offre et de choix tarifaires vis-à-vis des usagers de leur territoire.

Renseignements : Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion - 03 83 28 71 16 – contact@laxou.fr

Histoire de poupées



Elisabeth CHAUMEAU, Evelyne JAMARD et Annick BUCHY, passionnées et passionnantes.

En décembre dernier, pour le plaisir des petites filles, des mamans, et des grand-mères, c'est une exposition « made in France » voire « made in Lorraine » qu'**Anne-Sophie ROY** adjointe au Maire déléguée à la Culture a programmé à la Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

Plusieurs voyages à Etain, petite ville située dans la Meuse non loin de Verdun, une visite de l'usine PETITCOLLIN (dernière fabrique française de baigneurs, poupons et poupées traditionnels), pour assister en direct à la naissance des bébés et poupées, au travail de la matière brute jusqu'au produit fini en passant par l'implantation des cheveux, le décor des yeux, le maquillage et la confection des vête-

ments, et des rencontres avec **Elisabeth CHAUMEAU**, Présidente du Cercle d'Etudes et de Recherche sur la Poupée, **Evelyne JAMARD** et **Annick BUCHY**, toutes trois collectionneuses, ont permis de dresser dans la salle d'exposition de la médiathèque une rétrospective de l'évolution de la poupée et de sa production à travers les modes.

L'exposition « Une histoire de poupées avec Marie-Françoise, Jean-Michel et les autres... », organisée avec le Centre Culturel et Touristique Codecom du pays d'Etain, a été plébiscitée par un public essentiellement féminin, constitué de plusieurs générations en quête de la copie de la poupée tendrement chérie, cette poupée tour à tour défouloir, confidente, amie, objet de réconfort dont on s'occupe comme d'un bébé. **Une poupée, objet de tendresse qui continue de rassurer les enfants...**



Lara PAESANO DELPHINO, 7 ans et sa mamie, Mireille DELFINO, habitantes de Laxou, admirent l'exposition.

Conseil Municipal d'Enfants : un bilan encourageant !

Le Conseil Municipal d'Enfants a fait sa rentrée, en accueillant 14 nouveaux jeunes élus, qui, avec l'aide des anciens, ont pris la mesure de leur rôle et de leurs responsabilités.

4 Groupes de travail sont mis en place :

- **Environnement – Santé – Cadre de vie** : les enfants vont travailler autour de plusieurs thèmes, entre autres la pollution et le tri des déchets, les dangers du tabac et la poursuite de l'action « faux PV » initiée par les anciens élus pour sensibiliser les automobilistes qui ne respectent pas les règles de stationnement.

- **Aménagements des espaces publics** : projet d'aménagement du square des Bosquets. Ce sera pour les jeunes élus une manière de découvrir les démarches et étapes nécessaires à la mise en œuvre de projets d'urbanisme, ses difficultés, son financement, etc.

- **Sport – Animations – Solidarité** : les enfants ont mené à bien une action en participant au **Téléthon 2012** (voir page 16).

- **Diversité et lutte contre les discriminations** : en lien avec l'atelier vidéo de l'école Albert Schweitzer dans le cadre de l'Aménagement du Temps de l'Enfant et du Dispositif de Réussite Educative, les enfants travailleront à la réalisation d'une vidéo sur la diversité pour sensibiliser la population à la lutte contre les discriminations.

Nos jeunes élus ne manquent pas d'idées !



Des jeunes « conventionnés »



La Ville de Laxou s'investit pour ses jeunes : loisirs, culture, sport, éducation, périscolaire, action citoyenne, santé... et aussi pour l'emploi.

La Commune accueille régulièrement des apprentis au sein des Services Techniques. Cette année, deux jeunes sont en formation BPJEPS (éducateurs sportifs) avec un temps par-

tagé entre le service Sport Jeunesse pour diverses actions ados hors temps scolaire et le Service Education dans le cadre de l'Aménagement du Temps de l'Enfant, un dispositif qu'ils ont connu enfants...

Les animateurs, qui hier les encadraient, vont aujourd'hui les former pour qu'à leur tour ils puissent encadrer et peut-être former d'autres jeunes : la boucle est bouclée ! Au-delà de ce clin d'œil, il s'agit d'un engagement en faveur de ces jeunes pour qu'ils obtiennent un suivi et une formation, bref une véritable qualification qui leur donnera toutes les chances sur le marché de l'emploi.

La convention de stage a été signée en Mairie par les jeunes **Nabil MERAHI** et **Mohamed AMARIA** avec le Maire **Laurent GARCIA**, entourés de **Naïma BOUGUERIOUNE** et de **Nathalie PARENT HECKLER**, adjointes déléguées.

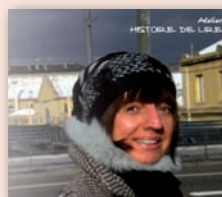
Atelier de lecture à voix haute

« Les consonnes donnent l'intelligence au langage, mais les voyelles donnent la beauté de la prononciation. Les consonnes constituent l'ossature du langage parlé, les voyelles en sont la chair et le sang. » (Alexander GRAHAM BELL, inventeur du téléphone).

Vous avez envie de lire mais pas seul dans votre coin ? Vous voulez jouer les apprentis conteurs ou raconteurs ? Vous êtes tenté de découvrir les mystères de la lecture à voix haute dans un bel endroit, où règne ambiance ludique et créative ?

Le Maire **Laurent GARCIA** et **Anne-Sophie ROY**, adjointe au Maire déléguée à la Culture, vous invitent à rejoindre l'ate-

lier « Histoire de Lire ». Une première réunion d'information aura lieu **samedi 12 janvier 2013 à 15 h** à la **Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion**.



Éladia THUROT, l'animatrice, présentera le programme qu'elle a concocté pour les enfants, pour les adolescents, mais aussi pour les adultes...

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion - 17 rue de Maréville - 03 83 28 71 16 – contact@laxou.fr

REUSSIR fait la fête !



L'Association « **REUSSIR** » d'aide aux devoirs pour lutter contre le décrochage scolaire a organisé le 20 décembre

dernier, dans le hall du groupe scolaire Victor Hugo, une manifestation festive et conviviale qui fut aussi un moment d'échanges avec les parents, les enfants, les enseignants, les animateurs et les élus.

Dans son discours, le Président de l'association, **M'Barek TAGHITE**, a remercié la Mairie pour son soutien logistique qui se traduit par la mise à disposition de locaux, de matériel, mais aussi de subventions dans le cadre de la politique de la Ville. Il a également rappelé que ce ne sont pas moins de **24 bénévoles** qui donnent de leur temps pour encadrer les **28 enfants** dans de bonnes conditions. **L'association recherche de nouveaux bénévoles pour étendre son action.**

Renseignements au 06 05 05 43 63 et assreussir.laxou@gmail.com

Hänsel et Gretel en sortie !

20 enfants accompagnés de 10 adultes sont partis un matin de décembre avec le bus de ville au Centre Commercial Saint-Sébastien...

Tout ce petit monde a pu découvrir une multitude de saynètes avec le Père Noël et de gros nounours animés, coiffés de toques rouges de cuisiniers. Les enfants étaient attentifs et émerveillés par ces personnages en mouvement et par les décorations scintillantes !

Et, pour ce type de sortie, le déplacement en bus représente une attraction autant que la sortie elle-même !



Déneigement et grand froid



Par arrêté municipal du 19 mars 1991, les propriétaires et locataires occupant un immeuble ayant une ouverture sur la voie publique ou longeant celle-ci (sentier compris) sont tenus d'assurer chaque matin le nettoyage du trottoir longeant ledit immeuble. En cas d'enneigement, de gelées ou de verglas, ils doivent veiller à la sécurité des piétons, en assurant l'enlèvement de la neige ou de la glace et, le cas échéant, en épandant du sel.

Du sel de déneigement est à la disposition des particuliers laxoviens, à titre gracieux, au Centre Technique Municipal, 14 allée des Carriers, aux horaires d'ouverture de l'établissement, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 16 h.

Cependant, l'obligation de déneigement des trottoirs peut devenir un véritable « casse-tête » : les dernières chutes de neige ont provoqué inquiétude pour certains, questionnement et recherche de solutions pour d'autres, qui ne savent pas où s'adresser pour trouver de l'aide.

La Ville de Laxou et les services du Centre Social Communal ont mis en place un dispositif en faveur des personnes âgées et fragilisées, seules et à mobilité réduite, dans la même logique que le plan-canicule : les demandes sont recensées par le Centre Social Communal et transmises aux associations de prestations de services ou d'aide à la personne, prêtes à se mobiliser dans le cadre de leurs missions. **Renseignements au 03 83 90 86 86.**

Réception des associations et don du sang

La Municipalité a invité les associations laxoviennes pour un moment convivial autour du Beaujolais nouveau. Cette manifestation s'est déroulée salle Hubert Hausermann, rénovée récemment et disposant d'un nouveau mobilier. Cette salle est désormais à nouveau à la disposition des associations et des particuliers.

A cette occasion, les membres de l'association des donneurs de sang ont reçu un diplôme avec les félicitations de **Laurent GARCIA** et **Daniel MALENFERT**, Président des donneurs de sang.



Attribution de pass-bus pour les personnes âgées



Les personnes âgées bénéficiaires des Pass de transport gratuit ou à tarif réduit sont invitées à venir les retirer pour les mois de janvier à juin 2013

au Centre Social Communal - Service de l'Aide Sociale - Place de l'Europe du **lundi 21 janvier au vendredi 25 janvier, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.**

Les nouveaux bénéficiaires qui atteindront leur 65^e année pourront retirer leur(s) Pass à partir de leur jour anniversaire **sur présentation de l'avis de non-imposition sur les re-**

venus de 2011 ainsi que d'une photo et d'une pièce d'identité. La gratuité ou le paiement des Pass Bus est soumis à un barème de ressources déterminé par la CUGN.

Le tarif est de **7,90 €uros** le Pass de 30 voyages.

Les bénéficiaires actuels sont invités à présenter impérativement leur avis de non-imposition en cours (sur les revenus de 2011).

Les personnes âgées bénéficiaires domiciliées sur le quartier du Champ-le-Bœuf pourront retirer leur(s) Pass à l'annexe de la Mairie, au CILM, aux mêmes dates.

Des honneurs amplement mérités

Lors de l'Assemblée Générale du Comité du **Souvenir Français** de Laxou, le 24 novembre dernier, son président depuis plus de 20 ans, **René DUFOUR** a annoncé sa décision de ne pas renouveler son mandat.

Aussi, c'est en toute simplicité que les adhérents ont rendu un vibrant hommage, au cours d'une cérémonie émouvante, au dévouement de celui qui, tout au long de ces années, **a su entretenir et transmettre le devoir de mémoire** envers les jeunes générations.

Le Maire **Laurent GARCIA**, après avoir félicité **René DUFOUR** pour son engagement bénévole au service du **Souvenir Français**, mais aussi pour son implication dans de nombreuses associations laxoviennes concourant au rayonnement de la commune comme pour son titre d'ancien conseiller municipal, lui a remis la médaille de la Ville.

Pascal SOLOFRIZZO, Délégué Général du Souvenir Français de Meurthe-et-Moselle, lui a ensuite épinglé la **médaille de vermeil avec bélière laurée** (la plus haute récompense de l'association) en déclarant « *vous vous êtes attaché à faire vivre les valeurs de notre République et les missions de notre association.* »



En réponse, modeste et très ému, **René DUFOUR** se demandait « *si ces récompenses étaient méritées* ».

Oui, Monsieur le Président Honoraire vous les avez bien méritées !

Réparation de l'Orgue de l'Eglise Saint-Genès



Le Maire **Laurent GARCIA** et le Président de la Saint-Genès Association **Guy VANCON** ont signé une convention en présence du **Père BERTHOLET** afin de financer à parité les premiers travaux de rénovation de l'orgue de l'Eglise Saint-Genès.

Cette première tranche de travaux a consisté en diverses vérifications : réglage du clavier, réparation des notes muettes et des cornements, vérification des accouplements et réglage des tirasses (liaison entre le clavier et les tuyaux) ainsi que nettoyage de la tuyauterie et graissage de la soufflerie.

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire » (Voltaire)

Expression réservée aux **élus minoritaires** (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)
(textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).

Nous adressons aux Laxoviennes et aux Laxoviens, ainsi qu'à leurs proches tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'année qui vient de s'écouler, a été marquée par une aggravation majeure de la crise économique et sociale que nous connaissons, touchant tous les pays, toutes les catégories sociales. Mais cela n'a pas empêché le Maire de Laxou d'engager des travaux pharaoniques pour réaménager le parc de l'Hôtel de Ville engageant **1 700 000 euros** sur le budget communal, achat du terrain compris. La maison des associations coûtera **1 200 000 euros** rien qu'en travaux.

Maintenir ces deux projets en période de crise, handicape gravement le budget communal pour de nombreuses années, et bloque d'autres opérations plus utiles en ces temps difficile en faveur des familles, des anciens, de l'école, de la petite enfance...

Est-il possible que la majorité en place considère que la commune n'a pas à se préoccuper de la crise ? Comment justifie-t-elle que la dette par habitant n'a baissé que de 3 euros alors que de nombreux emprunts communaux sont arrivés à termes ?

Le gigantisme des travaux d'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville, confiés à des entreprises extérieures était-il indispensable ? La compétence des jardiniers municipaux pourtant reconnue nationalement par l'attribution d'une fleur

supplémentaire ne pouvait elle pas être utilisée ? Serait-ce un désaveu du personnel communal ? Nous déplorons par ailleurs l'abattage d'arbres remarquables, qui, pour certains étaient centenaires. Comment ne pas penser aux arbres centenaires abattus Place d'Alliance à Nancy lors d'une manifestation ? Les protagonistes ont été condamnés financièrement et pénalement. Mais, à Laxou le prétexte de la maladie, avancé de façon péremptoire par le Maire est bien commode ; et nul n'est dupe ! Le Maire, a ordonné l'abattage de ces arbres magnifiques avec pour seul objectif de dégager la perspective de l'Hôtel de Ville depuis la rue.

Quel mépris devant l'incompréhension bien légitime des Laxoviens et la douleur de tous !

Les Jardins Voirin, eux aussi, avaient failli disparaître... Heureusement, la mobilisation acharnée de certains avait permis que 77% d'électeurs s'opposent à une politique du bétonnage du patrimoine vert de l'agglomération.

Gageons ensemble que pour oublier un mandat de promesses non-tenues et qui n'aura servi qu'à récupérer les fruits de son prédécesseur, les deux projets onéreux pour notre commune seront inaugurés avant l'entrée en campagne électorale. Mais les électeurs ne sont pas dupes !

Pierre HERTZ et Denis HAYOTTE
Groupe *Laxou Autrement*.

Réponse de la majorité municipale

Petit rappel environnemental et de bon sens :

- **Point d'arbre remarquable** abattu.
- **Point d'arbres centenaires** au sol non plus : le parc de la villa devenue Hôtel de Ville n'a d'ailleurs pas 100 ans !
- **Point de personnel communal** désavoué mais au contraire impliqué et force de propositions dès l'origine du projet, depuis le choix des prestataires jusqu'à celui des plantes.
- **Point de nouvelle distinction** pour la Ville, mais mieux encore : l'application et le travail des services reconnus, oui !

Serait-il si difficile de remplir vos colonnes au point de vous forcer à inventer du « gigantisme » ?

Intéressez-vous enfin sérieusement au projet, lisez attentivement la page 2 et venez à la réunion publique du 17 janvier !



Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2013. Qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite dans vos projets personnels, familiaux et professionnels.

Nous souhaitons

que revienne, dans les prochains mois, le dynamisme économique accompagné d'emplois qui favorise une vie sociale plus harmonieuse.

Cette année 2013 sera une année importante pour préparer ensemble, pour notre ville, le chemin qui permettra le changement de l'équipe municipale et, à l'échelle de l'agglomération, de l'équipe communautaire. Plusieurs axes animeront notre travail :

- **Notre volonté et notre ambition** sont de créer les conditions de l'élaboration de projets que nous partagerons avec vous : pour dessiner l'avenir, il y aura des rencontres plus nombreuses avec les habitants, les acteurs économiques et associatifs.

- **La démocratie participative** doit se faire dans le respect de chacun. Les conseils de quartier ne seront plus des alibis, mais des atouts.

- **La gestion financière** de notre ville et de notre agglomération doit devenir exemplaire, sincère et transparente pour servir l'intérêt de tous.

- **Les transports** en commun, les transports publics, les déplacements en vélo, doivent devenir les priorités d'une ville et d'une agglomération attractives et respectueuses de leur environnement, notamment pour améliorer la qualité de l'air, pour assurer à nos enfants un avenir digne de ce nom.

- **Le projet éducatif** doit enfin trouver de la cohérence. **Les acteurs associatifs** de notre commune doivent être respectés et soutenus.

- **Il nous faut améliorer le sentiment de sécurité** et renforcer les solidarités de proximité.

- **Rénover nos espaces publics**, soutenir nos commerces et nos entreprises, voilà des enjeux essentiels pour faire de la 4ème ville de l'agglomération un moteur d'une aire urbaine attractive à l'échelle régionale et européenne.

Je porterai cette démarche participative avec les laxoviennes et les laxoviens. Toutes et tous peuvent participer à cet élan en nous contactant..

Bonne année 2013 à toutes et tous ! Au plaisir de vous écouter et de construire avec vous un projet de qualité.

Christophe GERARDOT

Pour le groupe des élus socialistes et républicains

www.laxou-avenir.fr

Laxou Avenir 19 rue de la Forêt 54520 Laxou

Déjà en campagne alors que les élections sont dans plus d'un an ! Pourtant...

Pourquoi, concernant la démocratie participative, ne venez-vous pas tenir le même discours lors des assemblées générales des Conseils de Proximité où des habitants impliqués travaillent pour améliorer le quotidien de leur quartier ?

Pourquoi ne saluez-vous pas l'implication de la Municipalité dans sa lutte contre la délinquance et ses efforts pour faire classer par le Ministère de l'Intérieur, après le Champ-le-Bœuf, le quartier des Provinces en Zone de Sécurité Prioritaire ?

Pourquoi ne soutenez-vous pas les projets comme la création Maison de la Vie Associative et du Temps Libre ou l'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville en lieu et place d'un immeuble ?

Pourquoi ne vous impliquez-vous pas au sein du projet éducatif communal qui fédère les politiques de l'enfance, depuis les crèches jusqu'aux jeunes adultes en passant par l'ATE, alors que l'Etat a supprimé tous ses financements ?

Pourquoi restez-vous silencieux sur l'avenir de nos Collèges ?

Inquiétude autour du Plan Collèges du Conseil Général

Dans le cadre de son Plan Collèges « nouvelles générations », le Conseil Général prévoit la fermeture du Collège La Fontaine au Champ-le-Bœuf, et une nouvelle sectorisation impactant le Collège Victor Prouvé.

La majorité municipale s'est inquiétée dès l'annonce de la fermeture du Collège La Fontaine par le Conseil Général, pour des raisons de bien-être des enfants et de large brassage social existant depuis des années au sein de l'Etablissement, répondant aux enjeux éducatifs de ce secteur. La majorité municipale soutient les parents d'élèves qui militent pour le maintien du Collège sur le site actuel.



Les parents d'élèves s'opposent à la fermeture du Collège La Fontaine.

Notons par ailleurs que le projet du Conseil Général de construire un collège neuf au-dessus de la caserne de pompiers de Gentilly se heurte à **plusieurs impossibilités de taille** : non seulement le terrain convoité comporte de nombreux espaces boisés classés protégés qui en font un poumon vert, mais aussi la forte déclivité de la parcelle ajoutée aux aléas liés aux risques de mouvements de terrain incitent à la plus grande vigilance en matière de sécurité pour les élèves. De surcroît, rappelons que ce terrain appartient à la Ville de Nancy qui ne souhaite pas le vendre.

Parallèlement, ce projet d'implantation ne répond pas aux objectifs attendus que le Conseil Général affiche.

En effet, une telle décision serait véritablement préjudiciable au quartier du Champ-le-Bœuf dans sa globalité pour les raisons suivantes :

- Les enfants issus des écoles élémentaires (Albert Schweitzer pour Laxou) ont aujourd'hui un **accès direct** et sécurisé à la ligne 124 de transports en commun (future ligne 2) très structurante (arrêts devant le Collège, fréquence élevée de passage de bus).

Demain : les **risques** pour la sécurité des enfants sur le trajet de l'école sont réels en particulier avec la traversée piétonne de l'avenue du Rhin sans desserte de transport en commun correspondante.

- Le Collège La Fontaine, dont les effectifs sont en hausse, situé à proximité du parc d'agrément, est implanté au cœur du quartier : cela permet aux parents de **rencontrer facilement les enseignants**.

Demain : l'éloignement rendra difficile la proximité entre les familles et l'équipe enseignante.

- Le Collège La Fontaine, face au Centre Commercial La Cascade, permet aux familles de réaliser dans un même temps leurs achats et leurs déplacements au Collège. Les **commerçants** comptent sur cette clientèle d'adultes et de collégiens (boulangerie, librairie,...) pour maintenir leur activité.

Demain : baisse du chiffre d'affaires des commerçants.

- Les enfants disposent sur le site actuel d'**infrastructures sportives** dédiées telles qu'un gymnase et une piste d'athlétisme.

Demain : les collégiens devront effectuer des **déplacements importants** pour se rendre sur ces infrastructures, ce qui imposera à court terme l'obligation de construire des nouveaux sites d'accueils dédiés financés par les contribuables.

- Les élèves et leurs professeurs bénéficient de la **proximité du CILM** où ils ont l'usage de salles de répétition pour la chorale du Collège, de la salle de spectacle et peuvent profiter aussi des services tels que la bibliothèque-médiathèque et le cinéma.

Demain : aucune structure de proximité et donc de **multiples déplacements** s'imposeront.

Pourtant, le Conseil Général avait émis une autre hypothèse : reconstruire sur site le Collège La Fontaine. C'est ce que nous souhaitons, aux côtés des parents d'élèves !



Dans le même temps, la majorité municipale reste très vigilante sur l'avenir du Collège Victor Prouvé. Le Conseil Général envisage en effet une nouvelle sectorisation qui impactera directement le bon fonctionnement du Collège en terme d'effectifs des élèves, mais aussi en nombre de postes d'enseignants alloués. **Nous espérons que cette nouvelle sectorisation sera garante de la pérennité de l'Etablissement.**

AFM TÉLÉTHON à Laxou

INNOVER POUR GUERIR

Cette année, **16 associations laxoviennes se sont mobilisées** pour cette action de solidarité nationale et ont organisé de nombreuses manifestations sportives et culturelles : concerts, chants, danse, tombola, jeux, repas dansant, 24 h d'endurance, randonnée, circuit VTT, tournois de football, volleyball, pétéca, escrime... Et, pour la première fois, le Conseil Municipal d'Enfants, accompagné du Conseil de

Proximité Village, a proposé de reconstituer le logo du Téléthon à partir de post-it dans la galerie marchande du centre commercial de la Sapinière.

Sous la houlette de **Daniel VERHULST**, adjoint au Maire, toutes ces actions ont permis de recueillir **5 421,44 €**.
Un grand merci à tous !

